Le vote du budget

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

A LA CHAMBRE

Paris, 2 janvier. — Ce n'est que dimanche à 4 h. 20 du matin que le budget voté en seconde lecture par le Sénat par 279 voix contre 16 revint au Palais-Bourbon.

Les deux Assemblées se trouvaient encore en conflit sur 95 chapitres de dépenses et 59 articles de la loi de finances. La commission des finances reprit l'examen des textes litigieux. Et ce fut interminable.

Les amendements succédaient aux amendements. Les discours aux discours. Visiblement, socialistes et communistes faisaient de l'obstruction.

Dimanche matin, à 9 h. 30, la Chambre rentrait en séance et apprenait que la commission des finances acceptait, sur dix-sept points, les décisions du Sénat.

Après une attaque de M. Duclos (communiste) au sujet du bordereau de coupons, et une réponse de M. Reynaud et de M. Daladier, la question de confiance fut posée: 363 voix pour; 237 contre.

Voici l'un des passages de l'article sur le bordereau de coupons:

« Les sociétés ou compagnies, agents de change, changeurs, banquiers, escompteurs, officiers publics ou ministériels et toutes personnes, sociétés ou associations recevant habituellement en dépôt des valeurs mobilières sont tenus d'adresser au directeur des contributions directes de leur résidence, avis de l'ouverture de tout compte de dépôt, de titres, valeurs ou espèces, compte d'avances, compte courant ou autres.

» Pour les dépôts ou comptes existants au 1er janvier 1939, et ceux qui auront été ouverts au cours de l'année 1939, les avis seront fournis avant le 1er février 1940. »

Cet article est voté par l'unanimité des votants: 369 voix, socialistes et communistes s'étant abstenus.

En ce qui concerne le comité de la Hache, l'amendement communiste est repoussé par 353 voix contre 239.

Autre vote encore contre une disposition additionnelle socialiste: 343 voix au gouvernement.

A ce moment — il était 11 h. 35 — M. Daladier quitta l'assemblée pour se rendre à la gare de Lyon où il devait prendre à midi le rapide pour Marseille et Toulon.

A midi 20, l'ensemble du budget était adopté par 372 voix contre 239.

L'équilibre se traduisait ainsi:
Recettes: 66.388.065.267 francs.
Dépenses: 66.340.235.399 francs.
Soit un excédent de recettes de 47.828.868 francs.

La Chambre suspend sa séance et la reprend à 18 h. 25, pour s'ajourner jusqu'à 20 h. afin de permettre à la commission des finances d'examiner les textes de retour du Sénat.

A 20 h. 05, après trois quarts d'heure de débats, l'ensemble est voté par 367 voix contre 226.

Au cours du débat, M. Paul Reynaud avait été amené à poser la question de confiance sur l'article 2 quater (titularisation des auxiliaires) et avait obtenu la disjonction par 345 voix contre 246.

La Chambre tint à minuit 50 une séance de pure forme au cours de laquelle fut lu le décret de clôture.

AU SÉNAT

A 4 h. 20, dimanche matin, le Sénat adoptait en seconde lecture le projet de budget pour 1939, par 279 voix contre 16.

En vain, à 9 h. 10, puis à 11 h. 55, la Haute-Assemblée entrait-elle en séance. Ce n'est qu'à 17 h. 25 que le Sénat put reprendre sa délibération.

Le Sénat reprend alors en troisième lecture l'examen du budget.

M. Abel Gardey, rapporteur, fait connaître que sur une trentaine d'articles encore en litige le Sénat dans un esprit de conciliation, en accepte une vingtaine.

La Haute-Assemblée passe ensuite à l'examen des articles.

L'ensemble est finalement adopté par 279 voix contre 14 sur 293 votants.

Au total, ce sont douze articles de la loi de finances et onze chapitres budgétaires qui retournent au Palais-Bourbon.

La séance est suspendue à 18 h. 30.

La commission des finances du Sénat après avoir délibéré de 21 h. 45 à 22 h. 45, fit connaître qu'elle acceptait le texte de la Chambre sur les derniers points en litige, et que la séance reprendrait dès que M. Gardey aurait terminé son rapport.

La séance fut reprise à minuit 15. Les divers articles en litige sont adoptés sans modification.

L'ensemble du projet est adopté par 281 voix contre 16.

Le décret de clôture est lu et le Sénat se renvoie, conformément à la Constitution, au deuxième mardi de janvier.

Un ouvrier est tué et deux de ses compagnons blessés par l'explosion imprévue d'une cartouche de mine près de Cherbourg

Cherbourg, 2 janvier. — Une explosion accidentelle s'est produite lundi soir aux mines de fer de Dielette. Un ouvrier nommé Adrien Coispel forait un trou de mine, lorsque son burin rencontra une cartouche non explosée. Le choc produisit la déflagration et M. Coispel fut tué sur le coup. Deux de ses compagnons, Eugène Mahieu et Louis Jean, ont été brûlés grièvement.

Les réceptions du nouvel an

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

L'ambassadeur de France au Vatican souligne la confiance croissante existant entre la France et la Papauté

Cité du Vatican, 2 janvier. — Dans le discours qu'il a prononcé dimanche, à la réception de la colonie française, M. Charles Roux, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, a jeté un coup d'œil sur ce qu'il a appelé le visage spirituel de la France et a dit.

— Depuis bientôt sept ans, je vous signale que les relations entre la France et le Saint-Siège sont empreintes d'une confiance et d'une cordialité croissantes et que les concordances vont s'accentuant, s'affirmant, entre les principes de l'Eglise et les tendances naturelles de la pensée et de l'âme françaises. Il m'est bien agréable d'avoir à me répéter sur ce point...

» Le fait est que le prestige de la papauté a rarement été plus grand en France et rarement plus générale l'admiration pour le Souverain Pontife...

» Quand un pays s'appelle la France, qu'il incarne la liberté et qu'il s'identifie avec la civilisation chrétienne, il arbore une enseigne qui confère force à ceux qu'elle abrite. »

A Berlin

Berlin, 2 janvier. — En l'absence de M. Coulondre, ambassadeur, la colonie française de Berlin a été reçue dimanche matin, par le comte Hugues de Montbas, chargé d'affaires.

« *La déclaration franco-allemande* crée un climat jusqu'alors inconnu en Europe, a déclaré M. de Montbas. Le mois prochain s'engageront des discussions pratiques. 1938 a donc conjuré le péril de guerre et fait un grand pas dans la voie salvatrice du rapprochement franco-allemand »

A l'Elysée

Paris, 2 janvier. — Les réceptions officielles du 1er janvier ont eu lieu dans la matinée, au palais de l'Elysée.

Le vice-président du Conseil et les ministres sont venus à 10 h. 40 pour assister le président de la République pendant les réceptions et visites.

M. Albert Lebrun a reçu, à 10 h. 50, le président du Sénat, les membres du bureau du Sénat et les sénateurs présents et, à 11 heures, le président de la Chambre des députés, les membres du bureau de la Chambre et les députés présents.

A midi, le président de la République a retenu à déjeuner le vice-président du Conseil, les ministres, les maréchaux de France, le grand chancelier de la Légion d'honneur, les préfets de la Seine et de police et les personnes de ses maisons civile et militaire.

LONDRES-BRUXELLES EN 53 MINUTES

Londres, 2 janvier. — L'avion de transport de l'« Imperial Airways Frobisher » piloté par le capitaine J.-T. Percy, a effectué lundi, la liaison Croydon-Bruxelles en 53 minutes. Ce temps record est le même que celui qu'avait établi la compagnie de navigation aérienne belge Sabena.

Un nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne à Rome

Londres, 2 janvier. — Sir Percy Loraine, ambassadeur de Grande-Bretagne à Ankara, a été nommé ambassadeur à Rome en remplacement de lord Perth, qui prendra sa retraite au mois d'avril.

Une débâcle des glaces en Loire

Tours, 2 janvier. — La débâcle de la Loire s'est soudainement produite dans le courant de la nuit dernière.

Sept heures durant, d'énormes masses de glace, subitement débloquées, sont passées devant Tours; la passerelle de Saint-Cyr a été enlevée par les glaces; les deux ponts de Tours n'ont pas souffert de la débâcle. Le pont actuellement en construction entre Saint-Cyr et Tours est toujours menacé par deux « banquises » qui demeurent bloquées contre ses parois et qui s'étendent chacune sur plus d'un kilomètre de longueur.

On annonce, par ailleurs, une crue du fleuve.

Le mystérieux rapt d'un bébé à Florence

Rome, 2 janvier. — La police de Florence recherche activement un enfant qui a été enlevé à ses parents, et sur le rapt duquel les journaux donnent les informations suivantes :

Une femme élégante, jeune, de taille moyenne, dont les épais cheveux noirs étaient serrés en tresses autour de la tête, s'était présentée, il y a quelques jours, chez un certain nombre de sages-femmes et dans des familles où se trouvaient des nouveau-nés, en se réclamant d'une œuvre de charité.

C'est ainsi qu'elle se rendit chez les époux Dragoni où venait de naître le petit Pierrot.

L'inconnue se lia bientôt avec la maman et à sa deuxième visite, elle promit d'apporter des vêtements pour le bambin. Elle revint, en effet, en taxi et, sous prétexte de promener l'enfant, l'enleva et ne revint pas.

On se perd en conjectures sur les mobiles qui ont poussé cette femme à commettre ce rapt.

On exclut la vengeance, car l'inconnue ne connaissait pas le ménage Dragoni. Il se peut que la jeune voleuse ait voulu simuler une maternité, dont elle voulait profiter dans une question d'héritage. En tout cas, l'enquête n'a pas avancé d'un pas et aucun indice ne permet d'identifier le mystère de la femme brune.

On a seulement retrouvé jusqu'à présent un petit manteau, un lange et un scapulaire ayant appartenu au bébé.

A Haubourdin, une femme est renversée en descendant du tramway

Dimanche, vers 17 h. 30, Mme Linglin, habitant place Valmy, à Haubourdin, descendait d'un tramway H lorsque, gênée par la pluie, elle se jeta tête baissée sur l'auto de M. Charles Pollet, 24 ans, négociant à Brusy-en-Artois. Elle fut relevée avec une fracture de la jambe et du bras droit et une contusion grave à la tête.

En quatre ans, une femme de ménage avait volé 40.000 francs à sa patronne à Givenchy-lez-La Bassée

La femme Elise Saumon, 46 ans, dont le mari est mineur à Cuinchy, effectuait des travaux de nettoyage depuis plusieurs années chez Mme Cécile Gontier, commerçante à Givenchy-lez-La Bassée. Un jour, ayant trouvé un trousseau de clefs, elle ouvrit le coffre-fort de sa patronne et y prit plusieurs centaines de francs A des intervalles réguliers, Elise Saumon continua à dérober de l'argent, replaçant chaque fois les clefs à l'endroit où elle les avait trouvées. Il y a quelque temps elle commit des vols plus importants et un jour, un vol de 12.000 francs.

Mais le pot aux roses fut enfin découvert et Elise Saumon fut arrêtée. Devant M. Diousidon, juge d'instruction à Béthune, la femme de ménage a passé des aveux. En quatre ans, elle aurait réussi à dérober près de 40.000 francs.

Son mari, Eugène Degand, 46 ans, a été, comme sa femme, écroué à la prison de Béthune; il est inculpé de complicité.

UNE FORÊT DE CHEMINÉES...

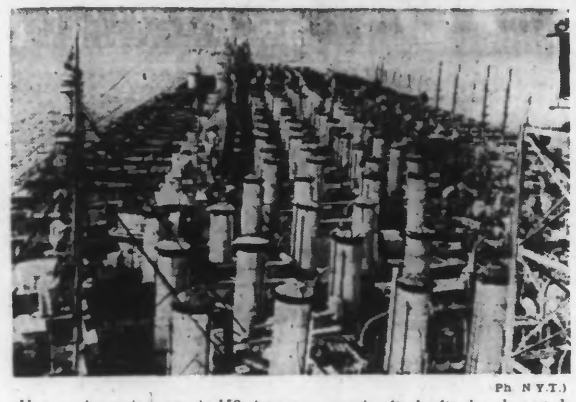

Ph. N.Y.T.)

Une vue impressionnante de 150 destroyers amarrés côte à côte dans le port de San-Diégo (Californie), et qui vont être réarmés en raison de la situation internationale

Dans la Légion d'honneur

M. M. de la Grange, sénateur du Nord, et le professeur Debeyre font partie de la dernière promotion

Dans la promotion du ministère de la Guerre (réserves) nous relevons le nom du colonel médecin Debeyre, professeur à la Faculté de médecine de Lille, promu commandeur.

M. le sénateur baron Amaury de la Grange, *président de l'Aéro-Club de France*, est élevé au grade d'officier, au titre des réserves de l'armée de l'Air.

— M. Roman Dmowski, chef de l'opposition de droite en Pologne, le grand antagoniste de Pilsudski, avant et après la guerre, est mort lundi matin à l'âge de 74 ans à Drozdowo, des suites d'une pneumonie.

Un enfant meurt de la diphtérie à la Chapelle d'Armentières

A la Chapelle-d'Armentières, un cas de diphtérie s'est déclaré dans une famille de nomades installée dans la briqueterie Dufour. Le malade, un jeune enfant, a été transporté à l'hôpital d'Armentières où malgré les soins qui lui furent prodigués, il est décédé.

Un cycliste est tué par une auto à Thun-Saint-Martin

Lundi, vers 16 h., M. Georges Berton, 51 ans, marchand de peaux de lapins à Cambrai, circulait sur le territoire de Thun-Saint-Martin, lorsqu'il fut tamponné par l'auto de M. Moine, vétérinaire à Cambrai. Il eut le crâne fracturé et mourut presque aussitôt.

CARNET

Naissance

— M. **Tiburce Pajelle**, couturier, et Mme née **Vercaemer**, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, **Jean-Jacques**. Jeudi 5. 20, rue Ste-Barbe, Tg.

CHANGEMENT D'ADRESSE. — L'entreprise de peinture, ameublement, décoration: **Jean WATTEAU Fils**, ancienne Maison Watteau-Fournier, 11, rue du Pays, à Roubaix, a transféré au 1er décembre ses ateliers et magasins : 24 et 24 D, rue du **Trichon, Roubaix** (Tél. 363.36). 43034d

Mariage

— Madame **Lenoir-Mulliez**, Madame **Duprey-Wibaux** sont heureuses d'annoncer le mariage de leurs enfants, **Bernadette** et **François**, qui sera célébré le Jeudi 5 janvier, à 10 heures et demie en l'église du Sacré-Cœur, à Fiers-Sart.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu. 12664d

Nécrologie

— Nous apprenons avec peine le décès survenu le 1er janvier, à Loches (Indre-et-Loire), de Mme **la générale Bossu**, femme de notre concitoyen le général Paul Bossu.

C'était une grande Française, qui seconda éminemment son mari dans les missions dont il fut chargé à l'étranger, et qui, pendant toute sa vie, consacra aux œuvres de patriotisme ou de charité, les ressources précieuses d'une remarquable intelligence et d'un dévouement sans limites. Sa perte sera vivement ressentie par toutes les personnes qui l'ont connue.

Nous prions le général Bossu d'agréer l'expression de nos sentiments de condoléance.

— Nous apprenons la mort de Mlle **Valentine Delettré**, décédée le 2 janvier, à l'âge de 65 ans. La défunte avait rempli pendant près de trente ans les fonctions de secrétaire particulière de M. Henri Langlais, le regretté directeur de « La Dépêche ». Elle était une collaboratrice très précieuse, estimée et aimée de tout le personnel du journal « La Dépêche ».

BRILLANTS PERLES
Léon MAEGHT
JOAILLIER
vous prie de visiter sa nouvelle installat.
177, Boulevard de la Liberté - LILLE
Tél 225.08
ORFÈVRERIE MONTRES

TRANSPORTS CALBERSON
La S. N. T. R. CALBERSON desservant l'Ouest, le Sud-Ouest et le Midi (anciens réseaux de l'Etat et du Midi), a l'honneur d'informer les Industriels, Négociants et Commerçants de Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières et région, qu'à compter du 1er Janvier 1939, elle s'est assuré le concours de la Maison SAMYN-PERMANDT, qui devient son correspondant exclusif.
Elle prie les fournisseurs envoyeurs de vouloir bien remettre à cette dernière tous les envois en port dû destinés à leur clientèle de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Midi.
S. N. T. R. CALBERSON, 6, Place Malesherbes, PARIS. 43035

Roubaix

Aujourd'hui, mardi 3 janvier :

Aujourd'hui : sainte Geneviève; demain: sainte **Benedicte**.

Soleil : Lever, 8 h. 46; coucher, 16 h. 04.

Lune : Pleine lune le 6 janvier.

Bulletin météorologique pour la journée du 3 janvier (région Nord) : Quelques averses de pluies ou de neige, séparées par de belles éclaircies; vent du secteur ouest modéré à assez fort, irrégulier. Minimum de température en baisse de 2 à 5 degrés sur la veille. Gelées nocturnes.

Sapeurs-pompiers : numéro d'appel pour les incendies : 322.33.

Caisse d'Epargne : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'Enfance : de 13 à 17 h., au local de la Goutte de lait, ou des ateliers, quatre automobiles en feu, etc...

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 42, rue de Cassel : à 14 h., consultation pour adultes.

Le feu a fait treize millions de francs de dégâts en 1938

Qu'adviendrait-il si à Roubaix, se déclarait un incendie comme il s'en est produit un, il y a peu de temps, à Marseille et qui provoqua la mort de nombreuses personnes ?

Hâtons-nous de dire que l'éventualité, si elle n'est pas absolument impossible, n'est guère à envisager ici. Roubaix est bien défendu contre le feu et la caserne du boulevard Gambetta possède tout ce qu'il faut pour juguler rapidement un incendie, si important soit-il.

Sans doute, il faut parfois faire la part du feu, mais, en général, on trouve fort peu de cas où l'incendie a dévoré complètement un bâtiment. Presque toujours, en effet, grâce à la rapidité des secours et à l'énergie apportée dans la lutte contre le feu, on parvient à localiser le fléau et à empêcher qu'il n'y ait des victimes.

C'est que, sous la conduite d'un jeune et actif officier, le lieutenant Verhamme, — promu capitaine comme on le lira plus loin — *formé à la forte école du régiment des sapeurs-pompiers de Paris*, les pompiers roubaisiens disposent de moyens puissants. Qu'on en juge plutôt.

L'effectif comprend vingt-quatre hommes dont un officier et quatre sous-officiers, qui ont contracté un engagement de quatre ans.

Tout étant fonction de la rapidité avec laquelle les sinistres sont signalés on a établi un réseau téléphonique privé reliant quarante usines à la caserne. Dès que l'alarme est donnée, elle est immédiatement diffusée dans les moindres recoins du bâtiment au moyen de sonneries électriques. Dans la journée, les départs se font en une minute et, la nuit en trois minutes. Quelques minutes plus tard, les pompiers sont à pied d'œuvre avec leur matériel.

Ce matériel est d'importance pour une ville de 100.000 âmes. Un fourgon-pompe de 60 HP avec un réservoir de 400 litres d'eau permettant l'attaque immédiate d'un feu de faible intensité débite 120.000 litres à l'heure. Un autre fourgon-pompe, de 40 HP en débite 72.000 litres.

Signalons encore : 1 auto-pompe de 60 HP portant une échelle de 20 mètres et débitant 120.000 litres : 1 camionnette servant au transport du matériel de sauvetage, une autre camionnette armée pour les feux de cheminée, 2 moto-pompes débitant 60.000 litres, 1 chèvre d'une force de 1.000 kilos pour le sauvetage des animaux, 1 extincteur à mousse de 200 litres pour les feux d'hydrocarbures, 3 masques respiratoires alimentés par batteries d'air comprimé permettant une reconnaissance rapide de locaux envahis par la fumée ou les gaz délétères, un appareil à respiration artificielle, etc...

L'eau ne manque pas : 492 bouches d'incendie, d'une pression de 2 kilos et demi à 5 kilos, *sont installées sur les canalisations* d'eau de source et de rivière. Elles permettent dans la plupart des cas, l'attaque d'un incendie sans le secours des pompes.

L'an dernier, les pompiers sont intervenus 120 fois sur des appels divers parmi lesquels nous relevons 38 feux de cheminées, 15 incendies dans des usines ou des ateliers, quatre automobiles en feu, etc...

Signalons aussi le repêchage de neuf noyés dont quelques-uns, grâce à des appareils respiratoires spéciaux, ont pu être ramenés à la vie, et notons aussi le sauvetage de sept animaux: quatre chevaux et trois vaches.

Le feu a causé en 1938, à Roubaix, environ pour treize millions de francs de dégâts. En 1937, on avait totalisé un peu plus de douze millions.

Ajoutons encore que, parmi les 120 interventions que nous citons plus haut, dix ont eu lieu dans la banlieue : Wattrelos, Croix, Hem, etc...

" LE PIED DE COCHON "
HALLES CENTRALES, PARIS, 6, rue Coquillière. Nouvelle Direction dep. Octobre. Ouv. 3 h. matin. Gratinée 6 fr. Déjeuners, Dîners, Spécialités, plats du jour, grillades, garnis 9-12 fr. Ses vins. - Salons. 42036

Le lieutenant Verhamme commandant le corps des sapeurs-pompiers de Roubaix est nommé capitaine

Avec plaisir nous apprenons la nomination au grade de capitaine du lieutenant Georges Verhamme, commandant la compagnie de sapeurs-pompiers.

Né à Roubaix le 1er janvier 1901, M.

M. Georges Verhamme.

Verhamme est lui-même fils d'un pompier volontaire, aujourd'hui, décédé, et qui termina sa carrière avec le grade de sergent, après s'être illustré dans maintes interventions.

A 18 ans, M. Georges Verhamme s'engagea dans le corps des sapeurs-pompiers de Paris et dans cette arme d'élite il acquit la difficile technique du métier de soldat du feu.

Ses brillantes qualités, son cran, son énergie, valurent à M. Verhamme d'être nommé caporal en 1920, caporal de 1re classe en 1925 et sergent en 1928.

En 1936, l'administration municipale de Roubaix fit appel à lui pour succéder au lieutenant Crépin, admis à la retraite et peu après M. Verhamme, promu lieutenant, vint diriger la caserne du boulevard Gambetta.

Chef jeune, ardent, énergique, véritable technicien de la lutte contre le feu, le lieutenant Verhamme avait droit aux trois galons de capitaine.

A l'occasion de la juste promotion dont il vient d'être l'objet, nous lui présentons nos vives félicitations.

SOUTENANCE DE THÈSE

Nous apprenons tardivement que Mme Guislain-Dandre a soutenu devant la Faculté de Lille une thèse de doctorat en médecine et qu'elle a obtenu pour ce travail la mention très honorable qui est la plus haute mention accordée par le jury.

Nos chaleureuses félicitations vont à notre concitoyenne et à sa famille bien connue, puisque son père et sa mère ont exercé pendant plus de trente ans les fonctions d'instituteurs publics à Roubaix. Mariée en 1924, mère de trois enfants, Mme Guislain put être appréciée d'abord 17, Place de la Fraternité, puis 40, avenue Linné, et enfin 101, boulevard Gambetta. 43035d

La semaine de réclame et de soldes des commerçants au Centre aura lieu du 15 au 22 janvier

L'Union des commerçants du Centre dont les dernières manifestations (fête de Saint-Nicolas et tombola) ont remporté un gros succès, annonce sa semaine annuelle de réclame et de soldes qui aura lieu du 15 au 22 janvier. Il y a toujours de multiples occasions à réaliser durant cette semaine et les Roubaisiens ne manqueront pas d'en profiter.

Le samedi 28 janvier aura lieu la ducasse à pierrots des commerçants du Centre, dans la salle de la Rotonde.

Quant à l'exposition de printemps, elle coïncidera, comme toujours, avec la fête de Mi-Carême, le dimanche 19 mars.

Un appel du Comité de vigilance et d'action pour la protection des enfant malheureux

Le Comité fait appel aux personnes charitables qui voudraient recevoir pendant quelque temps dans leur foyer, un jeune garçon de 12 ans 1/2 dont la maman, veuve depuis cinq ans, doit entrer à l'Hôpital de Roubaix pour une opération urgente et très grave.

Faire parvenir les réponses d'urgence au président de la section de Roubaix-Tourcoing, M. Marcy, 16, rue de Wasquehal, à Louvaux.

Dans la justice de paix

Nous relevons au tableau d'avancement des juges de paix de 1re classe pour l'année 1939, que publie le « Journal Officiel », le nom de M. Girardin, juge de paix du canton Nord.

Toutes nos félicitations à M. Girardin.

Un triste individu est arrêté, après une vive poursuite

Hier lundi, vers 11 h. 30, un individu a été surpris, rue Fragonard, alors qu'il se livrait à des gestes ignobles.

Une passante donna l'alarme et l'individu prit la fuite à toutes jambes, mais fort heureusement, un agent de police, M. Amédée Maire, sortait de chez lui, à ce moment précis.

Bien que n'étant pas en service, et même pas en tenue, l'agent se mit à la poursuite de l'homme et ne le rattrapa que boulevard de Fourmies. Là, il dut entamer une véritable lutte avec l'individu qui se débattait avec une vigueur peu commune.

Néanmoins, force resta à la loi et l'individu fut maîtrisé et peu après conduit au commissariat central de police. Il s'agit de Marcel Dewannain, 28 ans, originaire de Tourcoing, marié et domicilié en appartement 1, place Charles-Spriet.

Pris en flagrant délit, il ne put qu'avouer.

Il a été mis en état d'arrestation par M. Mériet, commissaire de police de permanence et déféré au Parquet.

Un camion-auto entre en collision avec une voiture touriste, rue du Maréchal-Foch

Lundi, vers 11 h. 30, un camion conduit par M. Gustave Manche, 37 ans, chauffeur d'auto au service de la firme Leclercq-Dupire, à Wattrelos, qui descendait la rue du Maréchal-Foch, vers la Grand'Place, est entré en collision à l'angle de la rue des Fabricants avec une voiture touriste pilotée par M. Joseph Jonville, 29 ans, industriel, domicilié 64, rue Anatole-France.

La voiture de M. Jonville fut sérieusement endommagée à l'avant, mais, fort heureusement, personne ne fut blessé.

Deux personnes sont renversées par une automobile avenue Gustave-Delory

Au cours de la soirée de dimanche, vers 21 h. 15, M. et Mme Delsenne, domiciliés rue Alexandre-Ribot, à Hem, circulaient sur la chaussée de l'avenue Gustave-Delory, regagnant leur domicile, quand ils furent tamponnés par une automobile roulant dans la même direction et marchant fort heureusement à une faible allure. M. et Mme Delsenne s'en tirèrent tous deux avec des contusions sans gravité.

Ils durent, néanmoins, recevoir des soins de M. le docteur Barroyer, de Croix, et, après avoir été pansés, ils furent reconduits à leur domicile.

L'automobile qui les tamponna était pilotée par M. Georges Dutholt, domicilié 74, rue Philibert-Delorme.

Les reines de Paris sur la Côte d'Azur

(Ph. France-Presse.)

Invitées par le Syndicat d'initiative de Cannes, les reines des différents arrondissements de Paris se sont rendues sur la Côte d'Azur.

LES VOICI PHOTOGRAPHIÉES SUR LE PORT DE CANNES.

---

toujours quand il s'apprêtait à prendre la mer — il lui plaisait de la nommer ainsi.

A la question du recteur, Mme Lemeur répondit :

— Ça va... sans aller... ; j'vais vous dire, M'sieur l'recteur, j'ai reçu, ce matin une lettre du gars...

— Et c'est ça qui ne vas pas ! se récria le prêtre.

— Il devait venir cette semaine en permission, et voilà qu'il écrit !... C'est donc qu'il n'viendra point ?

— Il vous l'annonce ?

— Probable... J'dis probable, car j'l'ai point lue et comme mon homme était déjà parti pour le sémaphore quand l'facteur a apporté la lettre, je voudrais...

L'abbé Benedict sourit et tendit la main :

— Ne suis-je pas l'écrivain public de Praz-en-Arcouët ? observa-t-il.

De la poche de son tablier, la vieille tira une enveloppe qu'elle remit au prêtre. L'ayant décachetée, celui-ci en commença la lecture :

« Ma chère mère, combien je regrette de vous causer de la peine, en vous annonçant qu'il me faut remettre à plus tard la joie de vous voir la semaine prochaine, ainsi que je vous l'avais annoncé... »

— J'en avais le pressentiment ! coupa Soizic ; c'était pas naturel qu'il écrive trois jours avant son arrivée.

Le prêtre — qui avait continué de lire à voix basse — résuma la suite de la lettre :

— Il vous dit que le prochain examen — le dernier — est très dur... surtout pour lui qui, l'an passé, a sauté une classe, mais, comme il a mis dans sa tête de sortir premier de sa promotion, pour avoir le droit de choisir son poste, il a décidé de rester à l'Ecole pour travailler.

— C'est tout ?

— ...Qu'il vous embrasse bien tendrement, ainsi que son père et vous charge de toutes ses amitiés pour ceux du pays qui s'intéressent à lui... sans oublier Mlle Astier...

Souriant, l'abbé Benedict ajouta :

— ...Ni moi-même, duquel il conserve le souvenir le plus reconnaissant, le plus... enfin, je vous passe le reste.

Remettant à Mme Lemeur la lettre qu'elle enfouit précieusement dans la poche de son tablier :

— ...Et voilà, conclut-il... maintenant, vivement mon déjeuner.

La clochette du jardinet tinta.

— C'est Carasuët ! annonça de la cuisine Mme Lemeur, qui s'en était allée coller son nez à la vitre.

— Vite ! apportez la gnole et un verre...

Le matelot, à ce moment, se présenta sur le seuil de la pièce : c'était un homme d'une cinquantaine d'années, au visage haut en couleur, qu'éclairaient deux yeux bleus percés en vrille, surmontés de deux touffes de poils roux — du même roux ardent que le collier de barbe qui l'encadrait.

De structure athlétique, il donnait une impression de force redoutable, cependant que ses traits, taillés à coups de serpe, respiraient la bonté.

— M'sieur l'aumônier et la compagnie, salut, dit-il d'une voix de stentor, en portant la main du vieux béret qui le coiffait.

— Pas aumônier, Carasuët, pas aumônier ! observa le prêtre, en souriant ; nous ne sommes plus dans les tranchées de Flandre ; ici, je suis recteur... seulement recteur...

— Mand' pardon, M'sieur l'recteur ; y a pas d'offense...

Poussant vers le matelot le verre d'alcool versé par Mme Lemeur :

— Avalez ça... et partons...

Tout en buvant, Carasuët lançait un regard oblique vers Soizic.

— Qu'équ' v's'avez, la mère ? interrogea-t-il, ayant fait — son verre posé vide sur la table — claquer sa langue avec satisfaction... v's'avez l'air tout chose ?...

Pour toute réponse, la vieille s'essuyait les yeux avec le coin de son tablier.

— Elle n'est pas raisonnable, expliqua l'abbé Benedict... Jean-Marie lui écrit qu'ayant un examen à préparer, il ne viendra pas cette semaine au bourg ; alors elle est dans tous ses états.

Le visage de Carasuët se crispa :

— C'est pas pour dire, déclara-t-il, mais c'est votr' faute, ma pauvr' vieille... oui, votr' faute ; si v's'aviez gardé votr' gars avec vous... au lieu d'l'envoyer à Brest, dans c't'école de malheur...

L'abbé Benedict poussa un soupir, et haussant les épaules :

— Ah ! nous n'allons pas recommencer, hein !

— Pardon, si... M'sieur l'aumôn... non, M'sieur l'recteur... je r'commencerai chaque fois qu'l'occasion s'en présentera ; car, enfin, quand j'songe qu'j'avais un moussaillon, courageux, intelligent, débrouillard, et tout... qu'j'en aurais fait un fin matelot et, qu'au lieu d'ça, vous lui avez fourré dans la tête un tas d'boniments qui en f'ront Dieu sait quoi...

— Des boniments qui en ont fait un homme instruit, supérieur... Oh ! je sais bien, il aurait été, comme vous dites, un fin matelot... Eh bien ! il s'en consolera en devenant un fin officier...

Carasuët bougonna entre ses dents :

— L'un vaut l'autre, après tout...

— Bien certainement, concéda le prêtre, résigné depuis longtemps à ne pas tenter de faire admettre, par le brave homme, l'intérêt qu'il y avait pour Jean-Marie à s'élever intellectuellement.

Sachant par expérience qu'une discussion — engagée sur ce point — risquait de se prolonger, le prêtre se leva :

— Mon vieux camarade, déclara-t-il, pendant que nous bavardons-là — pour ne rien dire — la marée fiche le camp...

Carasuët parut soudainement plus embarrassé.

— C'est que j'vais vous dire, M'sieur l'recteur, pour ce qui est de c'matin, ça m'est guère possible d'vous accompagner...

Un pli de contrariété se creusa au front du prêtre, dont le regard s'attacha, interrogateur sur le matelot, qui expliqua :

— J'vais vous dire... c'est rapport à « La Belle-Elise »... oui, en « soignant », tout à l'heure, le gas Pascal a remarqué que la quille est endommagée et qu'y faut qu'elle soit réparée, et comme j'veux être là quand Daniélou, l'charpentier, va prendre l'ouvrage en mains...

Le prêtre approuva, murmurant :

— Oui, je comprends... seulement c'est pour mes clients que ça me fâche ; ils attendent après ma pêche...

Mme Lemeur déclara :

— La mer n'est point trop mauvaise... et vous pourriez ben aller seul, relever vos casiers... ; d'ici la Jument, y a point loin...

Carasuët haussa les épaules :

— V's'avez t'y la berlue, mère Soizic, rigola-t-il, qu'vous parles d'aller seul à la Jument ! On dirait qu'vous connaissez pas l'quartier !... Votre homme a dû, cependant, vous en parler, puisqu'il l'habite... quasiment...

Le prêtre expliqua :

— Il a raison ; ce n'est point qu'il y ait danger, mais il faut être à deux : l'un pour tenir les avirons pendant que l'autre s'occupe des lignes et des casiers...

Et, avec regret :

— Eh bien, mon vieux... remettons ça à demain !... Seulement, pour ceux qui ont faim, c'est dommage...

Une voix, derrière eux, demanda :

— Qu'est-ce qui est dommage parrain ?

Se retournant tous les trois, ils virent, sur le seuil de la pièce, une jeune fille, dont la marche légère n'avait pas attiré leur attention : grande, svelte, d'allure élégante, en dépit de la simplicité de sa tenue, elle était blonde, d'un blond ardent qui mettait comme une lueur de feu dans l'ombre dont l'avancée de son grand chapeau de paille noyait son fin visage, aux pommettes un peu saillantes, caractéristiques de la race d'Armor.

— Tiens ! c'est toi, Marilou ! fit Mme Lemeur.

— Bonjour, petite, dit le prêtre, dont un bon sourire fleurit les lèvres.

— Serviteur, Mam'zelle Marie-Louise, salua Carasuët.

La nouvelle venue prit par les épaules Mme Lemeur et lui plaqua, sur chaque joue, un baiser qui claqua, les accompagnant de ces mots prononcés d'une voix affectueuse :

— Mamik Coz, bonjour.

La vieille s'exclama :

— T'arrives ben, ma fille !... Jean-Marie écrit qu'y n'vient pas en congé comme il avait dit...

Les traits de la jeune fille parurent se contracter.

— Pourquoi ? interrogea-t-elle.

— Il prépare ses examens de fin d'année, expliqua le prêtre.

— Ah ! murmura laconiquement Mme Astier...

Après un court silence, elle répéta la question qu'elle avait posée en entrant.

— Vous disiez, parrain, que c'était dommage !... Qu'est-ce qui est dommage ?...

— ...Que mes pauvres clients se mettent la ceinture demain ; pas de pêche aujourd'hui...

— Pourtant, la mer m'a paru bonne...

— C'est moi, Mam'zelle, qui suis cause... expliqua Carasuët..., rapport au canot qu'a besoin d'être réparé... et qu'y faut que j'sois là... Et, comme M'sieur l'recteur peut pas aller seul... vu qu'y peut pas manier l'aviron et r'lever les lignes...

Marie-Louise déclara :

— Eh bien ! et moi, parrain... Est-ce que je ne suis pas capable de vous servir de matelot ?

— Bravo ! c'est une idée !

— ...Et une fameuse !... appuya Carasuët.. Vous ferez voir, Mam'zelle, qu'la nourrissonne d'la mère Soizic est aussi une fin' mat'lotte.

L'abbé Benedict paraissait indécis, partagé entre le désir de ne pas renoncer à sa pêche et le souci d'exposer la jeune fille à un quelconque danger.

— Vous pensez, Carasuët, que je peux ?...

— ...Naviguer avec c'te jeunesse ?... Mais, aussi bien qu'avec moi-même, M'sieur l'recteur ; Mam'zelle Marilou est, sauf votr' respect, aussi bonne manœuvrière que l'plus malin de ceux du port.

Il ajouta, avec une pointe d'orgueil :

(A suivre)